

**MAIRIE DE\_PANNESSIERES**  
**COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du vendredi 30 juin 2017**

**Présents** : Jean-Claude COMPAGNON, Brigitte DOUVRE, Sara GALLASSO, Gaël MONNERET, Maurice MONNET, Jean-François REHFUSS, Francine JACQUET, Christophe MARION.

**Absents excusés** : Charles CHEVAILLER, Pascal SIMONET, Nicolas GARCIN.

**A été élu secrétaire** : Jean-Claude COMPAGNON.

- **Approbation** à l'unanimité du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du jeudi 15 juin 2017.

- **Délibérations** :

- N° 18 : Election du délégué aux élections sénatoriales et des suppléants.

- Déléguée : Francine Jacquet.

- Suppléants : Jean-François Rehfuss, Brigitte Douvre, Christophe Marion.

- N°19 : Le Conseil Municipal décide de mettre en vente deux terrains à bâtir..

- **Questions diverses** :

- Point sur les travaux :

Le muret de séparation du parking rue du Meix Dagay avec la propriété Blanchard a été réalisé par les soins de Benoit et Eric, de Jérôme Bonin et des conseillers, avec la mise en place de blocs achetés à la société.

Le parking handicapés devant la salle des fêtes est en cours de réalisation. C'est l'entreprise Petitjean qui réalise les travaux. La salle sera donc prochainement apte à recevoir des handicapés, notamment à la suite de la transformation des toilettes et du bar.

- La convention avec FREE a été signée par le maire. Elle sera signée également par les services de l'ONF puis par la société FREE. Les travaux devraient commencer cet automne.

- La commune n'exercera pas son droit de préemption concernant la vente de la propriété de M. Mosimann et de l'atelier de M. Lemaitre.

- Le terrain constructible situé à la Chaumette fait l'objet de nombreuses propositions d'achat.

- **Question d'actualité :**

Jean-Claude Compagnon et le maire ont participé à une réunion qui s'est tenue courant juin, réunion animée par M. Cochet du cabinet KPMG, à propos des futures compétences d'ECLA, de leur incidence sur la vie des communes et des prochaines échéances concernant le statut de la communauté au premier janvier 2018.

Le maire présente quelques unes de ces compétences, ainsi que les principales délibérations votées au dernier Conseil Communautaire : future adhésion au SICTOM et mode de taxation de l'enlèvement des ordures ménagères, mise en place de la taxe transports. Après avoir donné quelques exemples de fonctionnement correct et de dysfonctionnement manifeste dans l'exercice des compétences par ECLA, il invite les conseillers à déterminer quels sont les éléments pour lesquels il serait souhaitable de donner plus de poids à la communauté ou au contraire de laisser plus d'autonomie aux communes. La réflexion est engagée.

Fin de la réunion à 22H30.

La prochaine réunion aura lieu en fonction de l'actualité.



*[Handwritten signature and scribble]*